



Offensifs pour l'avenir !

**Audience avec M. TOURNIER,
Conseiller technique du Ministre de l'EN
06/02/14**

Présents :

- M. Tournier (conseiller de M. Peillon)
- Mme. Castelnau (SG de la préfecture)
- M. Krantz (SG du rectorat)
- M. Lallemand (préfecture)

Délégation UNSA Education Lorraine :

- M. Daval (SR Unsa Education)
- M. Petitjean (SA SNPDEN UNSA)
- M. Louyot (SA SE-UNSA)
- Mme Devin (SD 57 SE-UNSA)

Après avoir présenté l'académie, l'UNSA Education Lorraine a abordé les cinq points suivants :

1) Formation initiale/ESPE de Lorraine

L'académie de Nancy Metz se distingue par un taux de recrutement faible. Il existe cinq sites de formation (Bar-le-Duc, Epinal, Sarreguemines, Nancy, Metz) dont trois sont en danger. Maintenir l'attractivité des métiers et celle des territoires imposent une consolidation des centres existants.

L'UNSA Education rappelle que la création des ESPE, qu'elle a soutenue, impliquait une refonte de la formation initiale. L'intervention des professionnels de terrain (IEN, CPC, chefs d'établissements, IA-IPR) dans la formation des enseignants et personnels d'éducation et d'orientation doit être plus importante qu'actuellement.

Réponse : La remise en place de la formation a été un souhait fort du Ministre. Sur les 54000 postes créés dans l'EN, 27000 le sont pour la reconstruction de la formation initiale. La transformation des IUFM en ESPE n'est pas seulement un changement de sigle mais aussi un changement de formation. Elle ne doit pas seulement être une formation universitaire. L'intervention de professionnels de terrains dans les ESPE est très importante et le Ministre a demandé de mettre à disposition des ESPE des formateurs 1^{er} et 2^d degré (création de formateurs 2^d degré PFA à l'image des PEMF du 1^{er} degré dès la rentrée 2014).

L'ESPE tel qu'il est aujourd'hui ne correspond pas à ce qu'il doit devenir et des changements seront visibles dès la rentrée prochaine. Le ministre l'a rappelé aux Présidents et Directeurs des ESPE.

2) Formation continue

L'UNSA Education constate qu'elle est devenue le parent pauvre de l'école. L'UNSA Education Lorraine s'interroge sur le devenir de la refondation sans formation continue ? Tous les personnels ont besoin de formation continue y compris les formateurs de formateurs, les CPC, les personnels administratifs face à l'évolution des techniques, les personnels d'éducation, les contractuels enseignants ou non...

Dans le premier degré, le vivier de remplaçants est fortement réduit. La priorité est le remplacement pour maladie. Sans remplacements dans le premier degré, il n'y a pas d'action de formation continue, ce qui est problématique notamment pour les jeunes enseignants qui n'ont pas eu de formation initiale et ont besoin d'un accompagnement pédagogique.

Réponse : La remise en place de la formation continue va prendre du temps car elle nécessite des moyens, mais c'est dans un deuxième temps. Le plan national de formation 2014 traduit les orientations de la formation continue. La mise en place de 3j de formation par an dans les REP+ sera effective dès l'an prochain dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire.

UNSA Education Lorraine
Secrétariat permanent au siège de
la section des Vosges
4 quai des Bons Enfants
88000 EPINAL
03.29.82.12.44 / 06.77.300.150 / 88@se-unsa.org

**La fédération des métiers
de l'Éducation**



3) Temps partiel 1er degré

L'UNSA Education Lorraine a constaté l'année dernière un refus de l'administration de mettre en place le temps partiel à 80% pour les enseignants du 1^{er} degré devant les classes (pourtant très demandeurs), alors qu'il est accepté pour le 2^d degré. La mise en place des rythmes en 2014 doit permettre de la souplesse. La circulaire 2013-038 permet les quotités de 50%, 60%, 70% et 80%. Un poste fractionné n'est pas obligatoirement composé de compléments de service de 50% et de 75%. Avec les quotités proposées, d'autres assemblages sont possibles. L'UNSA Education Lorraine demande à ce que les habitudes administratives soient changées. D'autres quotités existent, la mise en œuvre peut se faire à la fois sur le temps de classe et le temps des 108h, qui peuvent servir d'amortisseurs.

Réponse : M. Tournier nous a affirmé lors de cette audience que les 4,5 jours facilitent l'accès au temps partiel à 80% sans perte de moyens pour l'administration. Cette raison ne peut plus être invoquée. La mise en place n'est donc pas impossible. Elle est réalisable.

Les sections départementales du SE-UNSA porteront ce message lors des audiences programmées dans les différents départements de l'académie.

4) Réseau des établissements

L'UNSA Education Lorraine rappelle que beaucoup de LP, dans notre région, sont nés lors de la crise de la sidérurgie et de la transformation de CFA en LP. En période de diminution démographique, l'héritage n'est plus supportable, de nombreux personnels sont en complément de service, parfois des postes sont occupés par des contractuels. La taille de certains établissements ne permet plus une dynamique pédagogique. La refonte du réseau des établissements pour donner de meilleures conditions de travail et aux élèves et aux équipes est engagée. Elle ne peut se faire à marches forcées, les échéances doivent être connues sur une visibilité d'un an et demi et non six mois. Pour l'UNSA Education Lorraine, la réforme du réseau des établissements ne doit pas être un prétexte pour diminuer la DHG globale.

Réponse : M. Tournier renvoie au local.

5) Lassitude des personnels de direction, IEN, directeurs d'écoles

Pendant cinq ans, les corps d'encadrement (IEN, IA-IPR, chefs d'établissements, personnels administratifs) ont subi la politique de réduction des effectifs, devant la mettre en œuvre avec la loyauté due par chaque fonctionnaire. Depuis deux ans, la mise en place de la refondation est aussi très exigeante. Pour l'UNSA Education Lorraine, les corps d'encadrement ainsi que les directeurs d'écoles sont à bout de souffle, pour certains au bord du burn-out. Les personnels méritent une attention soutenue.

Réponse : Le groupe de travail métiers du mois de décembre acte pour les directeurs d'écoles : plus de décharge (avec la création d'une nouvelle quotité : 1/3), plus d'indemnitaire.

M Tournier rend hommage aux IEN pour leur implication très forte dans la mise en place de la semaine de 4 jours et demi.

Le groupe de travail métier sur les missions des corps d'encadrements s'est ouvert la semaine dernière.

En mars, de nouvelles discussions vont s'ouvrir sur les parcours professionnels.